



UR 22



Union Régionale d'Art Photographique de Bretagne

Compte rendu de l'AG de l'UR22 du 23/10/2021

Début de l'AG à 9h40 au Kiosque, 10 Avenue des Méliettes, 35135 Chantepie

23 participants, 30 pouvoirs.

Le président de l'UR 22, Philippe Hardy, présente le rapport moral de l'année 2020-2021, voir rapport ci-joint.

Le président procède au vote. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le trésorier, Pierre Le Cabec, présente le rapport financier, voir le tableau ci-joint. Aucun investissement n'est défini à ce jour au niveau de l'UR 22 ; idées possibles : ChromeBook et/ou disque dur externe.

Le président procède au vote. Le rapport financier est à l'unanimité.

Claude Rougerie, commissaire, présente les résultats des clubs de l'UR22. Voir le tableau ci-joint. Il est présenté quelques nouveautés pour la saison à venir (National 1 pour Concours Auteur) ; il est aussi rappelé l'existence des compétitions à accès direct (livre Auteur, Reportage, série sonorisée...).

Discussions diverses :

Les nouvelles cartes FPF sont éditées pour 3 ans, un timbre étant alors envoyé chaque année à la réadhésion.

A partir de cette année, l'UR 22 souhaite choisir un thème commun pour la Fête de la Photo...

Un appel à candidature sera lancé pour l'organisation de la Fête de la Photo 2022. Il est souhaitable que cette manifestation puisse être organisée par d'autres clubs fédérés.

Le président procède au vote des membres du CA. Les 5 sortants se représentent :

- Bernard Birien, Léhon Audio Photoclub
- Philippe Hardy, Chantepie Objectif 35135
- Pierre Le Cabec, Objectif Image St-Brieuc
- Marine Petit, Grains d'Image
- Philippe Printant, Objectif Image Trégor



UR 22



Union Régionale d'Art Photographique de Bretagne

Aucune autre candidature n'a été déclarée avant l'AG.

Le président procède au vote. Aucune demande n'est exprimée pour un vote à bulletin secret ;
Un vote global est donc effectué :

- Bernard Birien, élu à l'unanimité
- Philippe Hardy, élu à l'unanimité
- Marine Petit, élu à l'unanimité
- Pierre Le Cabec, élu à l'unanimité
- Philippe Printant, élu à l'unanimité

Le CA se réunira cet après-midi pour l'élection du président et des membres du bureau, et définir les dates des concours régionaux.

Questions diverses :

- Est-il possible d'avoir une carte des lieux des exposition ? Le site de l'UR ne propose pas cette fonctionnalité, mais un effort va être fait pour indiquer mieux les lieux.
- Les informations des clubs (expositions...) sont nécessaires pour faire vivre les sites web & Instagram de l'UR... & la Lettre de la Fédé.
- PTE : il existe une version compatible Mac. La proposition FPF actuelle est rappelée (2 retours à ce jour, seulement).
- La FPF permet d'avoir accès à des promotions : papier, écran, formation en ligne (Studio Jiminy)...
- Il est rappelé que les formations FPF sont accessibles aux non adhérents FPF, mais moyennant un tarif différencié.
- Si un club souhaite organiser une formation : il faut passer par le président UR22 avec les précisions ; cette information sera alors diffusée au sein de l'UR 22 pour pouvoir compléter la liste des stagiaires.
- Certaines UR voisines ont sollicité des juges UR 22 par exemple pour leurs Challenges régionaux. De manière générale, il est intéressant d'assister aux jugements. A ce sujet, le club de la Gacilly nous rappelle qu'il organise la Coupe de France "Couleur Papier" à Carentoir les 18-19-20/03/2022 (jugement les 2 premiers jours & résultats présentés le dernier).
- Une formation de juges UR va être mise en place, suite à la formation « Cadrage et composition de l'image » par Philippe Litzler.

Fin de l'AG à 11h11



UR 22



Union Régionale d'Art Photographique de Bretagne

Philippe Hardy, président UR22

Philippe Printant, secrétaire UR22